



G a z e t t e Viénot

Le magazine de la Maison Mère



➤ **Visite du CEMAT**

➤ **Le major ROOS à l'honneur**

➤ **Lutte contre l'incendie**

MARS 2021



Le mot du chef de corps du 1^{er} Régiment étranger



Triste période cette année encore, avec des restrictions qui ne nous permettront pas de commémorer Camerone comme nous l'aurions tous souhaité. Triste période également, avec le départ de plusieurs anciens ainsi que celui prématuré de notre camarade, le caporal-chef Ramontazafy, qui nous quitte après s'être courageusement battu contre la

maladie. Que ces épreuves nous réunissent malgré tout, nous renforcent dans nos convictions et nous permettent de continuer à aller de l'avant. La mission se poursuit et les bonnes nouvelles seront bientôt au rendez-vous. Soyez-en persuadés. Bon courage à tous en attendant !

Colonel Jérôme CLÉE



Dans ce numéro

Page 4
Visite du CEMAT

Page 5
Le major ROOS à l'honneur

Page 6
Lutte contre l'incendie

Page 7-8
Brèves

Page 9
A l'honneur
Ils quittent l'institution
Naissances

Page 10
Infos des aumôniers
Hommage

Page 11
Hommage (suite)

Page 12
Histoire



Retrouvez nous sur
facebook

G a z e t t e Viénot

Conception graphique : ADJ N. DEBILI

Crédit photos : Officier communication du 1^{er} Régiment étranger - section image de la DRPLE.

Secrétariat PC - Quartier VIÉNOT BP 11354 - 13784 Aubagne Cedex

Mail: offcom1re@gmail.com

Visite du CEMAT

Dans le cadre du 10^e Conseil de la Légion étrangère (CLE), la Maison Mère a accueilli les 1^{er} et 2 février 2021 le général d'armée Thierry BURKHARD, chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT). A son arrivée, les honneurs militaires lui ont été rendus par une compagnie du 1^{er} RE placée sous les ordres du capitaine PIEDBOEUF et composée d'une section de la CAPLE et d'une section de la CSLE.

Le Conseil de la Légion étrangère est une instance consultative qui permet de faire entendre la voix des militaires à titre étranger auprès du CEMAT, au même titre que les autres militaires de l'armée de Terre qui le font par la voie du Conseil de la fonction militaire Terre (CFMT).

De nombreuses questions ont ainsi pu être posées directement au CEMAT, par des représentants de toutes les catégories et de tous les régiments de la Légion étrangère.



Le major ROOS à l'honneur

Le 28 janvier 2021, un hommage particulier a été rendu à l'un de nos anciens parmi les plus emblématiques. Un bâtiment du quartier Viénot, qui vient d'être réhabilité, porte en effet désormais le nom du major ROOS. En sa présence, une plaque ainsi que des photos représentatives de sa carrière exceptionnelle ont été dévoilées dans les nouveaux locaux du groupe administratif, droits individuels et pension de la Légion étrangère (GADIPLE).

Engagé en 1951, Horst ROOS a notamment participé aux campagnes d'Indochine et d'Algérie. En 1982, il est désigné Président des sous-officiers de la Légion étrangère. En 1991, alors qu'il est le sous-officier en activité le plus décoré de toute l'armée française, il fait valoir ses droits à la retraite au terme de 40 années de service. Honneur suprême, il est choisi le 30 avril 2001 pour porter la main du capitaine Danjou lors de la commémoration du combat de Camerone à Aubagne. Il fait partie à jamais de la cohorte des Maréchaux de la Légion.



Lutte contre l'incendie

La prévention contre le risque incendie est une de nos priorités permanentes. Pour améliorer encore nos procédures, un exercice incendie de grande ampleur a été organisé au musée de la Légion étrangère le 11 février, en collaboration avec le centre de secours d'Aubagne. Le personnel du musée et le dispositif de permanence et d'intervention du 1^{er} RE ont ainsi pu mettre en application les procédures d'alarme, d'évacuation et d'accueil des secours.

Les pompiers du centre de secours d'Aubagne ont pu quant à eux compléter leurs connaissances de l'infrastructure spécifique du quartier Viénot tout en profitant de l'occasion pour entraîner leurs stagiaires « chefs d'agrès » en formation.



Brèves

Visite du 519^e régiment du train



Le 9 février 2021, une délégation du 519^e régiment du train (RT), emmenée par son chef de corps, s'est rendue au 1^{er} RE. Les deux régiments partagent en effet une page d'histoire commune :

En juin 1949, 120 légionnaires du 1^{er} Etranger quittent Sidi-Bel-Abbès pour l'Indochine où ils vont former l'ossature d'une nouvelle unité : la 2^e compagnie de transport de la Légion étrangère (CTLE), placée sous les ordres du 519^e

groupe de transport (GT). La 2^e CTLE combat de 1949 à 1953 et se voit remettre pour l'ensemble de son action la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures.

Aujourd'hui, le 519^e GT est devenu 519^e RT et les traditions de la CTLE ont naturellement été reprises par son 2^e escadron, qui arbore toujours fièrement la grenade Légion sur son insigne.



Cérémonie de naturalisation

« Il y a quelques années, vous avez fait le choix de devenir légionnaires, de devenir des volontaires servant la France avec Honneur et Fidélité. Il y a quelques mois, vous avez fait un second choix : celui de devenir Français. Ce choix vous honore, mais ce choix également vous engage, il vous oblige. »

C'est par ces paroles que le chef du corps du 1^{er} RE s'est adressé le 9 février aux six caporaux-chefs et caporaux du régiment avant de leur remettre individuellement leurs décrets de naturalisation. Félicitations à eux !



Inauguration du point d'accueil unique

Le 23 février 2021, les chefs de corps du groupement de soutien de la base de défense (GSBdD) et du 1^{er} RE ont inauguré le point d'accueil unique (PAU) de l'espace ATLAS d'Aubagne. L'espace ATLAS est désormais le lieu privilégié pour accueillir et orienter les administrés dans leurs démarches administratives et de soutien au sens large.



Le futur chef de corps en reconnaissance



Le 1^{er} RE a accueilli du 14 au 20 mars 2021 le lieutenant-colonel Arnaud de PERETTI, futur chef de corps. Au cours de cette visite, émaillée de nombreuses rencontres, le LCL de PERETTI a pu se faire une idée précise du fonctionnement de la Maison Mère en général et du régiment en particulier. La passation de commandement se déroulera le 28 juin au quartier Viénot.



Challenge sportif 2021

Les trois compagnies du 1^{er} RE se sont affrontées à trois reprises depuis le début de l'année dans le cadre du challenge sportif 2021.

L'épreuve de lancer de grenades comptant pour le mois de janvier a été remportée par la CSLE. L'épreuve de circuit musculaire comptant pour le mois de février a été remportée par la CCSR. L'épreuve de tractions comptant pour le mois de mars a été remporté par la CAPLE.

Bref, la lutte pour remporter le trophée final tant convoité est extrêmement serrée !

Bravo aux différents vainqueurs ainsi qu'à tous les participants qui n'ont pas démerité.



A l'honneur



L'adjudant NABIOULLIN a reçu un témoignage de satisfaction du général Alain LARDET pour son action au sein de la cellule vidéo de la division rayonnement et patrimoine de la Légion étrangère qui a permis d'accroître notablement la visibilité de la Légion étrangère sur internet.



L'adjudant RAKOTOMANDIMBY a reçu une lettre de félicitation du général Alain LARDET pour la mission qu'il a effectuée d'août 2020 à février 2021 dans le cadre de la création du bureau d'information et de recrutement de la Légion étrangère (BIRLE) à la Réunion.



Le sergent-chef (TA) COUREU a reçu un témoignage de satisfaction du général Alain LARDET pour son action au sein de la cellule média de la division rayonnement et patrimoine de la Légion étrangère qui a permis d'accroître notablement la visibilité de la Légion étrangère sur internet.

Ils quittent l'Institution



L'adjudant-chef Renaud ANDRIAMBAHINY quitte l'Institution après plus de 34 ans de service. Il était affecté au 1^{er} Régiment étranger depuis juillet 2019.



L'adjudant-chef Dinesh KALUBOWILA quitte l'Institution après plus de 26 ans de service dont 24 au sein du 1^{er} Régiment étranger.

Le caporal-chef TOARD

Le caporal BURLAC

La Maison Mère leur souhaite une bonne reconversion et beaucoup de succès pour leur retour dans vie civile.

Naissances

Le petit Élie, né le 19 février 2021 au foyer du caporal-chef et madame ANDRIAMASINALY.

Le petit Gabriel, né le 9 mars 2021 au foyer du major et madame SCUTELNIC.

Félicitations aux heureux parents.

Infos des Aumôniers

Aumônier catholique

Christophe BOUDEREAUX

Tél : 06 75 47 96 02

Mail : christophe.boudereaux@intradef.gouv.fr

Horaires des messes :

Le mardi et le jeudi à 7h45 en la chapelle Saint Antoine du quartier Viénot.

Aumônier orthodoxe

Egor EGOROV

Tél : 06 07 97 61 66

Mail : egorov2003@yahoo.fr

L'aumônier protestant en absence du pasteur Thierry MATHIEU vous pouvez contacter :

- L'aumônier régional protestant, le pasteur André BONINI : 06 87 87 34 11.
- Le secrétariat des Aumôniers au Quartier Audéoud de Marseille : 04 91 01 51 24.
- Le secrétariat de la Direction de l'Aumônerie Protestante aux Armées : 06 50 28 18 64 / 06 47 45 87 15 / 01 41 93 30 95.

Aumônier musulman

Ali FARJALLAH

Tél : 06 35 29 05 11

MAIL : ali.farjallah@intradef.gouv.fr

Hommage



Le 24 mars 2021 à Marseille, le caporal-chef Andrianiaina RAMONTAZAFY nous a brusquement quittés. Il avait servi au 1^{er} REC et au 3^e REI avant de rejoindre le 1^{er} RE en juin 2012 pour occuper le poste de conducteur au sein du groupe transport. Un office religieux a été célébré en sa mémoire le 29 mars 2021 à la chapelle Saint Antoine du quartier Viénot puis les honneurs militaires lui ont été rendus. Les proches du caporal-chef, entourés de ses camarades de la Maison Mère, des autres régiments et des anciens de l'Amicale d'Aubagne, lui ont rendu un dernier hommage avant son rapatriement vers Madagascar, son pays natal.





Le 23 mars 2021 à Draguignan nous a quittés le colonel (er) Alain CARLES, ancien chef de corps du 1^{er} Régiment étranger (1986- 1989). Une délégation et un piquet d'honneur du 1^{er} RE étaient présents à ses obsèques.

La solidarité de la famille Légion s'exprime de l'engagement jusqu'à l'accompagnement lors des obsèques. Faisant sien l'article 7 du Code du Légionnaire « Tu n'abandonnes ni tes morts... », l'AALE d'Aubagne et sa région est amenée à participer, voire à organiser les obsèques de ses anciens légionnaires. Ces dernières semaines, l'AALE a entouré les familles et amis de cinq de ses membres, avec la présence toujours très appréciée de cadres et légionnaires d'active.

- L'adjudant-chef (er) Léon ARVIN est décédé le 6 février 2021. Né en Égypte en 1929, il s'est engagé à la Légion étrangère en 1946. Pour Camerone 2000, il avait accompagné le porteur de la main du capitaine Danjou.



ADC ARVIN

- L'ancien caporal Heinz NITSCHKE est décédé le 12 février 2021 à Gémenos. Né en 1939 à Berlin, il totalisait 5 ans de service à la Légion étrangère.



SCH N'GUYEN

- Le sergent-chef (er) Van Phong N'GUYEN est décédé le 24 février 2021 à la Bouilladisse. Né en 1935 en Indochine, il s'est engagé à dix-huit ans pour servir comme supplétif auprès du Corps expéditionnaires français. Un an plus tard il signe comme Légionnaire avec le matricule 110 868. Porteur de la main du capitaine Danjou à Camerone 2017, il coiffait le béret blanc des supplétifs, symboliquement accompagné d'un légionnaire par régiment.



- Le caporal-chef (er) Pierre DIDELOT est décédé le 4 mars 2021 à Aubagne. Né en 1943 à Paris, il avait servi 13 ans à la Légion étrangère.

- Le caporal-chef (er) Marcel BEGUE est décédé le 8 mars 2021 à Aubagne. Il s'était engagé en 1966 et totalisait 23 ans de service à la Légion.



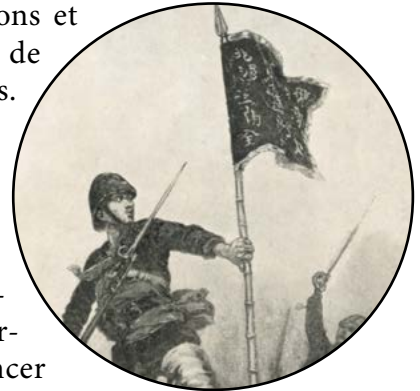
CCH BEGUE

CPL NITSCHKE



16 décembre 1883, La prise de Son-Tay

Depuis le printemps 1883 la situation au Tonkin est précaire. Les positions et places qu'occupent la Légion sont régulièrement attaqués par des bandes de pirates et de soldats chinois déserteurs se faisant appeler les Pavillons Noirs. Aussi, par vagues successives, les 1^{er} et 2^e bataillons du 1^{er} Régiment étranger débarquent successivement en Extrême-Orient.



À l'assaut des citadelles

Le 1^{er} bataillon, sous les ordres du commandant Donnier, arrive le 18 novembre au Tonkin et participe aux opérations entreprises par l'amiral Courbet contre les dissidents Chinois. Les légionnaires sont les premiers à s'élancer contre des citadelles réputées imprenables.

Les premières missions visent à enlever les places de Son-Tay et de Bac-Ninh. Après plusieurs jours de progression, les légionnaires qui évoluent sur la gauche du dispositif de l'amiral Courbet, se retrouvent devant les défenses extérieures de la ville de Son-Tay. Se mettent alors en place des patrouilles de reconnaissance pendant toute la journée du 15 décembre et la matinée du 16.

La citadelle carrée



Son-Tay se compose d'une citadelle carrée, bâtie en briques, avec des murs de 5 mètres de hauteur percés de 4 portes placées dans des tours situées au milieu des faces. Autour de la citadelle est construite la ville, composée de quelques maisons en briques et de nombreuses paillottes. La ville même est entourée d'une enceinte armée de cent canons, formée d'un parapet en excellent état, précédé lui-même d'un fossé plein d'eau large de 5 mètres et couvert par une ligne d'abatis en bambou. Cette série d'ouvrages est défendue par 25 000 hommes. Une lutte acharnée va nous rendre maîtres de cette forteresse défendue avec une énergie des plus vaillantes.

Après avoir pratiqué plusieurs brèches dans la porte principale, c'est la ruée ! Les Pavillons Noirs s'enfuient en désordre. Son-Tay est prise dès le 16 décembre au soir. Le légionnaire Minnaert, un colosse belge dont la bravoure devient légendaire est le premier à pénétrer dans la place et plante le drapeau français sur les remparts.

À jamais mémorable

L'amiral Amédée Courbet, dans son rapport au Gouvernement s'exprime ainsi : « *Si cruelles que soient nos pertes, les journées du 14 et du 16 décembre 1883 resteront à jamais mémorables, Phu-Sa et Son-Tay ont leur place marquée dans nos plus glorieux souvenirs. Le corps expéditionnaire du Tonkin a accompli des prodiges de valeur* ».

Ainsi, dès son arrivée au Tonkin, la Légion inaugure par la prise de Son-Tay, la longue suite d'actions héroïques qui marque si glorieusement sa place dans l'histoire de la conquête et de la pacification de notre lointaine mais si chère colonie. Sur les plis du drapeau du 1^{er} Étranger figure depuis l'inscription « Extrême-Orient 1884-1885 ».

Major Frédéric AMBROSINO

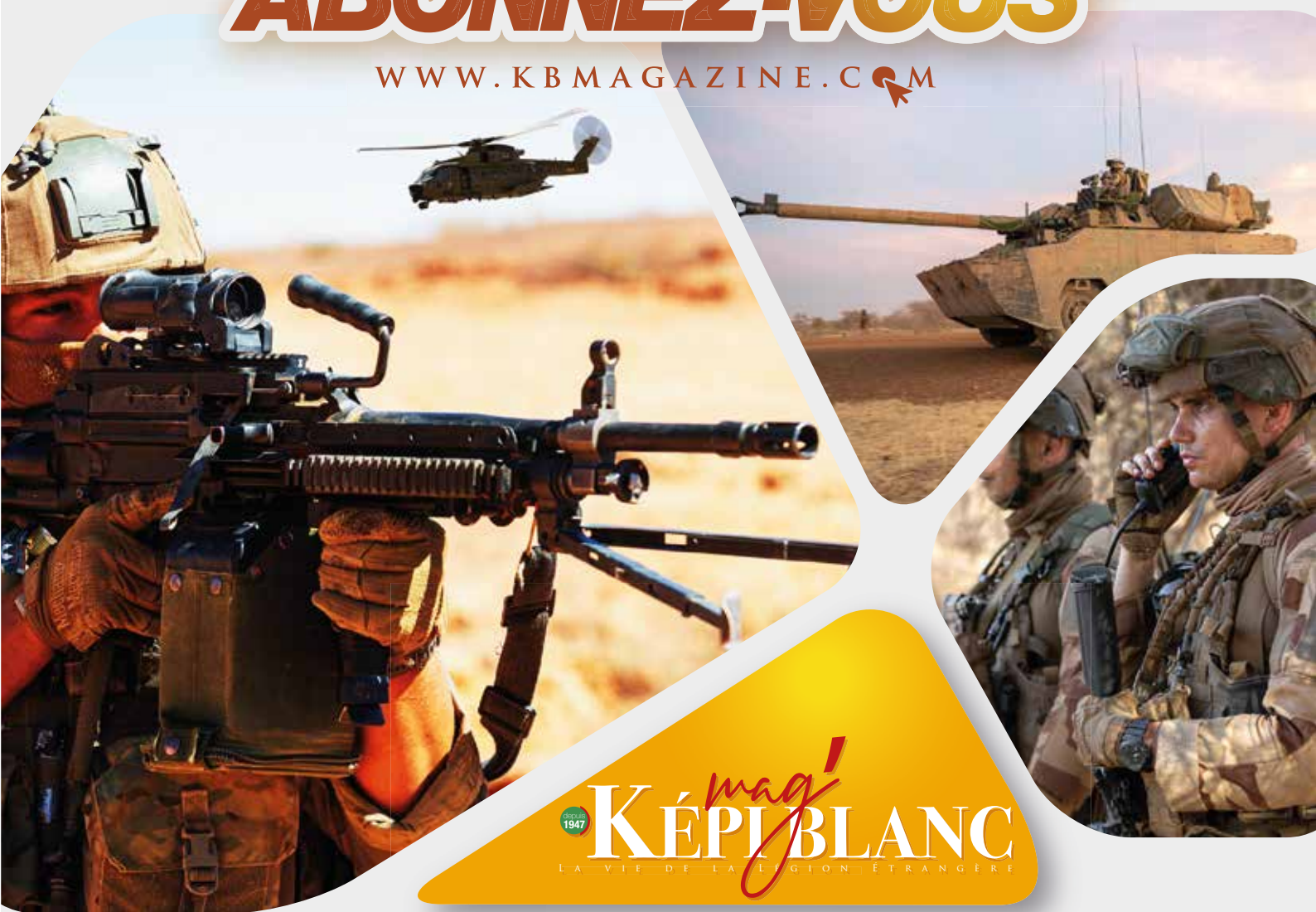
Centre de documentation de la Légion étrangère

Bibliographie et illustration : *La Légion étrangère*, revue militaire et coloniale illustrée, janvier 1913.

La vie de la Légion étrangère

ABONNEZ-VOUS

WWW.KBMAGAZINE.COM



1947 **KÉPI BLANC**
LA VIE DE LA LÉGIION ÉTRANGÈRE

BULLETIN D'ABONNEMENT • KÉPI BLANC BP 78 - 13 673 AUBAGNE CEDEX / TÉL.: 04 42 18 10 22

À REMPLIR EN LETTRE MAJUSCULE SANS ACCENT, NI RATURE.

* Nom (grade éventuellement) :

* Prénoms :

* Adresse complète :

* Code postale : [] [] [] [] [] []

* Ville - Pays :

* Tél :

* E-mail :

France métropolitaine et Corse :	45,00 €	<input type="checkbox"/>
Département d'Outre-mer :	55,00 €	<input type="checkbox"/>
Territoire d'Outre-mer :	68,00 €	<input type="checkbox"/>
U.E (Union européenne) :	55,00 €	<input type="checkbox"/>
Autres pays d'Europe et Algérie, Maroc, Tunisie :	60,00 €	<input type="checkbox"/>
USA, Canada, Proche-Orient :	68,00 €	<input type="checkbox"/>
Amérique, Afrique, Asie :	71,00 €	<input type="checkbox"/>
Pacifique :	75,00 €	<input type="checkbox"/>

Abonnement de soutien :
 France Métropolitaine 60 €
 UE 70 €
 Autres 100 €

Dans ce cas, votre nom apparaîtra dans la prochaine parution de Képi blanc, dans la liste des "abonnements de soutien".
 * Reçu fiscal sur demande pour la zone France, Dom-Tom et UE.

(* Mentions obligatoires)

MODE DE RÈGLEMENT

Sur internet - paiement sécurisé par C.B. : www.kbmagazine.com.

Dans le monde entier, par mandat cash, chèque bancaire ou postal, libellé à "Foyer d'entraide de la Légion étrangère".

Pour ceux qui disposent d'un compte bancaire au sein de l'Union européenne (eurozone) ordonnez à votre banque d'effectuer un virement transfrontalier en euros, avec mention : "abonnement KB". Utilisez les codes IBAN et BIC suivant : **IBAN FR15 2004 1010 0812 7865 9L02 989 BIC PSSTFRPPMAR**.

Par Prélèvement SEPA (Veuillez joindre obligatoirement un RIB ou RIP).

Une fraction de : [] €

Deux fractions de : [] €

Signature obligatoire